

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

L'article 205 de la loi de finances de 2024 vient modifier l'article 242 de la loi de finances 2019 afin de pérenniser la mise en œuvre du compte financier unique (CFU) pour les collectivités expérimentatrices et généraliser sa mise en œuvre au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales.

A compter de l'exercice 2024, la commune a souhaité mettre en place le compte financier unique.

La mise en place du compte financier unique vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière : les données d'exécution budgétaire et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable : le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes,
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne : des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le compte financier unique a été voté en séance du conseil municipal du 27 mars 2025.

LES RESULTATS

		investissement	fonctionnement	total cumulé
recettes	recettes réalisées	1 713 036.89 €	5 109 659.04 €	6 822 695.93 €
	restes à réaliser	579 351.00 €		579 351.00 €
dépenses	dépenses réalisés	868 181.17 €	3 995 676.26 €	4 863 857.43 €
	restes à réaliser	908 525.88 €		908 525.88 €
	solde réalisation exercice	844 855.72 €	1 113 982.78 €	1 958 838.50 €
	Résultats antérieurs reportés	1 172 322.89 €	553 492.70 €	1 725 815.59 €
	solde de clôture	2 017 178.61 €	1 667 475.48 €	3 684 657.09 €
	solde restes à réaliser	-329 174.88 €	0.00 €	-329 174.88 €
	résultat cumulé	1 688 003.73 €	1 667 475.48 €	3 355 479.21 €

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 479 189,00	4 180 823,00	6 659 812,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 713 036,89	5 109 659,04	6 822 695,93
	Restes à réaliser	C	579 351,00	0,00	579 351,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 851 511,89	4 734 115,70	8 585 627,59
	Dépenses réalisées (1)	E	868 181,17	3 995 676,26	4 863 857,43
	Restes à réaliser	F	908 525,88	0,00	908 525,88
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	844 855,72	1 113 982,78	1 958 838,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 172 322,89	553 492,70	1 725 815,59
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	2 017 178,61	1 667 475,48	3 684 654,09
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-329 174,88	0,00	-329 174,88
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 688 003,73	1 667 475,48	3 355 479,21

22700 - COM LE PLAN-DE-LA-TOUR

Exercice 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	868 751,88		844 855,72	303 571,21	2 017 178,61
Fonctionnement	1 351 266,84	800 000,00	1 113 982,78	2 225,86	1 667 475,48
TOTAL I	2 220 018,52	800 000,00	1 958 838,50	305 797,07	3 684 654,09
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
00400-ASST - LE PLAN-DE-LA-TOUR					
Investissement	303 571,21			-303 571,21	
Fonctionnement	2 225,86			-2 225,86	
Sous-Total	305 797,07			-305 797,07	
TOTAL III	305 797,07			-305 797,07	
TOTAL I + II + III	2 525 815,59	800 000,00	1 958 838,50		3 684 654,09

I. La section de fonctionnement

1.1. Les dépenses de fonctionnement

1.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune.

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élève à **1.253.897,51 €** (variation de + 8.71%).

Comptes	Réalisé 2023	Réalisé 2024	% Evolution		observations
6042 - Achats de prestations de services	30 531.69 €	75 927.27 €	148.68%	↑	augmentation des créations affiches - fourrière animale - mise en fourrière de véhicule + 6992,69 € - contrat Gescime + 2236 € - cycle piscine + 2164€ + nettoyage logement +2540 € - traitement des archives par le CDG + 3200 € - cycle de voile +1305 € -
60611 - Eau et assainissement	30 585.99 €	17 657.99 €	-42.27%	↓	
60612 - Energie - Electricité	118 466.35 €	93 328.30 €	-21.22%	↓	
60622 - Carburants	25 841.71 €	20 221.43 €	-21.75%	↓	
60623 - Alimentation	206 203.22 €	221 625.24 €	7.48%	↑	nombre d'élèves et prix du repas scolaires, crèches et centre de loisirs en augmentation
60628 - Autres fournitures non stockées	3 709.27 €	4 067.75 €	9.66%	↑	
60631 - Fournitures d'entretien	13 904.84 €	12 633.23 €	-9.15%	↓	
60632 - Fournitures de petit équipement	4 849.11 €	0.00 €			
60633 - Fournitures de voirie	4 535.89 €	8 109.60 €	78.79%	↑	regroupement des articles 60632 et 60633
60636 - Vêtements de travail	10 231.68 €	8 798.67 €	-14.01%	↓	
6064 - Fournitures administratives	9 476.86 €	9 802.69 €	3.44%	↑	
6065 - Livres, disques, cassettes...	710.54 €	1 035.21 €	45.69%	↑	acquisition nouveau code electoral et livres pour la crèche
6067 - Fournitures scolaires	31 313.15 €	32 253.25 €	3.00%	↑	hausse des fournitures scolaires du fait de la hausse des effectifs
6068 - Autres matières et fournitures	24 633.14 €	48 219.52 €	95.75%	↑	hausse des fournitures pour réparation batiments - véhicules et voirie
611 - Contrats de prestations de services	86 010.40 €	120 450.00 €	40.04%	↑	redevance IFAC sur 1 année complète avec les rattachements
613 - Locations	56 996.03 €	89 241.69 €	56.58%	↑	location de bassin piscine + 30.937 € - divers location de matériel pour manifestations
61521 - Entretien sur terrains	21 180.78 €	20 197.78 €	-4.64%	↓	
615221 - Entretien sur bâtiments publics	12 606.34 €	28 612.83 €	126.97%	↑	reparation des climatisations et autres réparations des bâtiments communaux
615231 - Entretien sur voiries	45 101.46 €	18 850.93 €	-58.20%	↓	
615232 - Entretien sur réseaux	12 414.60 €	11 037.36 €	-11.09%	↓	
61524 - Entretien sur bois et forêts	25 144.61 €	12 312.66 €	-51.03%	↓	
61551 - Entretien sur matériel roulant	22 778.53 €	26 071.98 €	14.46%	↑	réparations diverses sur les véhicules communaux
61558 - Entretien sur autres biens mobilié	2 358.00 €	3 152.90 €	33.71%	↑	repartions diverses sur le matériel et ordinateur
6156 - Maintenance	105 070.18 €	92 146.31 €	-12.30%	↓	
6161 - Primes d'assurances multirisques	71 835.15 €	71 186.39 €	-0.90%	↓	
6168 - Autres primes d'assurance	16.80 €	0.00 €			
617 - Etudes et recherches	15 000.00 €	0.00 €			
618 - Divers services extérieurs	8 274.99 €	6 959.73 €	-15.89%	↓	
622 - Rémunérations d'intermédiaires et	28 228.40 €	64 563.64 €	128.72%	↑	divers honoraires
623 - Publicité, publications, relations pub	50 299.03 €	51 493.98 €	2.38%	↑	
624 - Transports de biens et transports col	7 020.00 €	10 675.00 €	52.07%	↑	transport scolaires en hausse
625 - Déplacements et missions	130.80 €	537.60 €	311.01%	↑	
626 - Frais postaux et frais de télécommu	29 595.05 €	31 658.61 €	6.97%	↑	
627 - Services bancaires et assimilés	248.28 €	302.10 €	21.68%	↑	
6281 - Concours divers (cotisations...)	7 187.67 €	7 793.33 €	8.43%	↑	
6282 - Frais de gardiennage	738.84 €	738.84 €			
6284 - Redevance pour services rendus	0.00 €	4 349.82 €			
62876 - Remboursements de frais au GFP	24 326.62 €	21 209.88 €	-12.81%	↓	
635 - Autres impôts, taxes et vers. ass. (ac	5 912.00 €	6 674.00 €	12.89%	↑	nouvelle taxe sur logement vacant
	1 153 468.00 €	1 253 897.51 €	8.71%	↑	

1.1.2 Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Le chapitre 012 (charges de personnel) s'élève à **1.927.815,55 €**. (variation de + 8%)

Cette augmentation est due à la revalorisation de 5 points de l'indice majoré au 1^{er} janvier 2024.

De plus, la part patronale de la CNRACL (caisse de retraite) augmente de 1%.

La commune a également fait le choix d'augmenter la participation patronale des tickets restaurant, passant de 50% à 60%.

Enfin, poursuite de la révision des IFSE (régime indemnitaire) des agents sur trois ans.

1.1.3 Atténuation de produits (chapitre 014)

Le chapitre 014 s'élève à **480.651,12 €** (variation de – 2%)

Il est représenté par le reversement du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), il reste constant par rapport à 2023, pour un montant de **479.280 €**.

En 2024, le reversement de la taxe départementale à la taxe de séjour ne se retrace plus de manière budgétaire.

1.1.4 Autres charges de gestion courantes (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et la subvention versée au CCAS.

Le chapitre 65 (subventions et participations) s'élève à **293.927,46 €** :

- Subventions aux associations : 120.159,54 € (+ 16 %)
- Subvention au CCAS : 61.800 € (+ 23.60 %)
- Indemnités Elus : 87.339,55 € (+ 1 %)

1.1.5 Les charges financières (chapitre 66)

Le chapitre 66 s'élève à **15.870,45 €**, il correspond aux intérêts des emprunts.

1.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

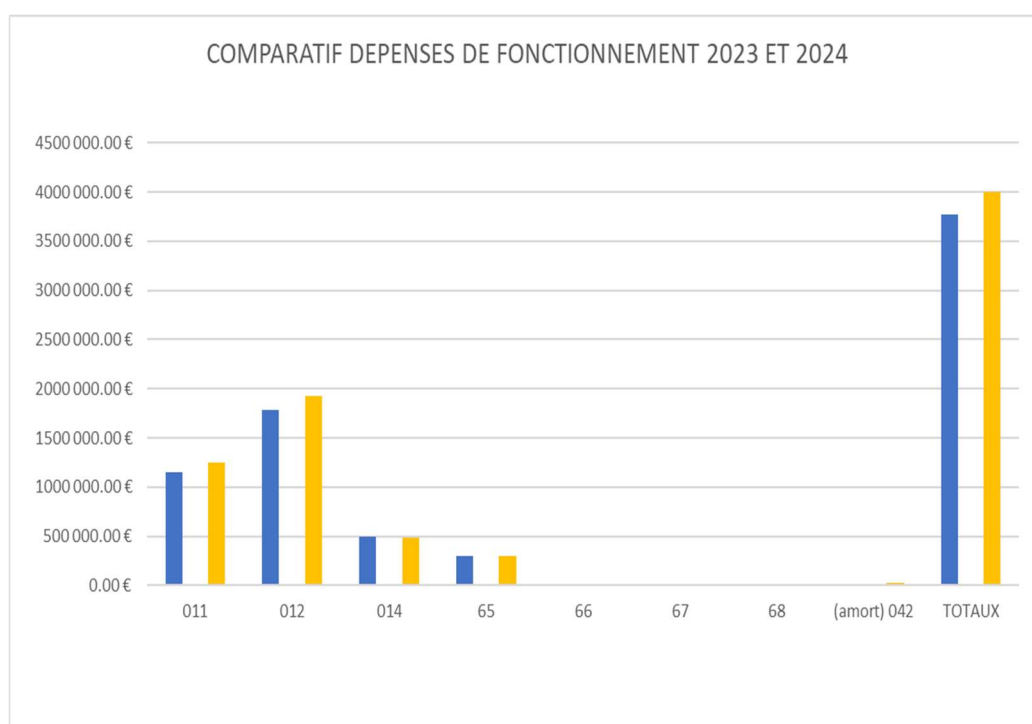
Le chapitre 67 (charges exceptionnelles) s'élève à **1.369,66 €**. Il correspond a des annulations de titres sur exercices antérieurs.

1.1.7 Les dotations aux provisions (chapitre 68)

Le chapitre 68 s'élève à **1.100 €**, ce sont des écritures correspondantes à la dotation aux provisions pour dépréciation.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CA 2024
011	Charges à caractère général	1.153.468,00 €	1.253.897,51 €
012	Charges de personnel	1.787.685,55 €	1.927.815,55 €
014	Atténuation de produits	491.889,77 €	480.651,12 €
042	Opération d'ordre	15.581,86 €	21.044,51 €
65	Autres charges de gestion courante	303.526,81 €	293.927,46 €
66	Charges financières	15.232,66 €	15.870,45 €
67	Charges exceptionnelles	880,61 €	1.369,66 €
68	Dotation aux provisions	1.100,00 €	1.100,00 €
Total des dépenses		3.769.365,26	3.995.676,26 €



1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges
- Les produits issus de la fiscalité directe locale
- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités
- Les produits des services
- Les revenus des immeubles communaux

1.2.1 Les atténuations de charges (chapitre 013)

Le chapitre 013 s'élève à **24.765,43 €** - remboursement sur rémunérations. Il était de 47.816.22 € en 2023.

1.2.2 Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Le chapitre 70 (prestations de services) : 126.671,74 € (variation + 25%)

- Concession cimetièrre : 7.650,00 €
- Autres taxes et redevances d'eau : 22.047,93 €
- Occupation domaine public : 4.120,90 €
- Prestations services : 88.765,40 €
- Remboursement OM locataires : 556 €

1.2.3 Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les attributions de compensation s'élèvent à 131.472,32 €, idem à 2023.

1.2.4 Fiscalité locale (chapitre 731)

Les taux d'imposition communaux sont :

Taxe habitation : 18.99 %

Taxe foncière bâti : 29,28 %

Taxe foncière non bâti : 64,95 %

Majoration de 30 % sur les résidences secondaires

Le chapitre 73 s'élève à **4.305.879,76 €**

- Impôts direct locaux : 3.749.658,00 € (inclus la majoration de 30% sur les résidences secondaires)
- Taxe additionnelle : 211.267,28 €
- Taxe sur les pylônes électriques : 18.444,00 €
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 186.145,52 €
- Droits de place : 29.548,04 €
- Taxe de séjour : 108.852,92 €

1.2.5 Les Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

La dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales, est une ressource importante qui a évolué de la manière suivante :

2024	2023	2022	2021	2020
98.645,00	101.847,00 €	104.965,00 €	126.498,00 €	143.350,00 €

Le chapitre 74 regroupe également :

- Dotation solidarité rurale : 50.032 €
- FCTVA : 7.495,32 €
- Participation Etat : 824,28 €
- Participation Département : 1.172,46 €
- Participation GFP : 2.500,00 €
- Compensation fiscalité : 6.694,00 €
- Autres organismes : 220.894,07 €
- Autres attributions : 1.880,49 €

1.2.6 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le chapitre 75 s'élève à **127.399,17 €**. Il regroupe le revenu des immeubles, les remboursements d'assurances et cette année, il est enregistré un don anonyme de 72.000 €.

1.2.7.1 Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Le chapitre 77 s'élève à **3000 €**, il correspond au produit d'une cession.

II. La section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure.

Elles comprennent également, le montant du remboursement en capital des emprunts.

2.1.1 Les emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le remboursement du capital de la dette était de **68.991,32 €** pour 2024.

La commune a contracté 5 emprunts à taux fixe et 1 emprunt à taux variable.

Le **capital restant dû** au 31 décembre 2024 est de **743.941,52 €**

Nombre d'emprunts : 6

Numéro de l'emprunt	Prêteur	Date de versement des fonds	Date de fin	Durée en mois	Taux nominal	Type	Périodicité	Capital initial	Capital restant dû	Echéances mandatées de l'année 2024		
										Amortissement cumulé de l'année	Intérêts cumulés de l'année	Echéances cumulées de l'année
1641												
900204387925	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	01/09/04	01/09/37	408	3.7	V	A	43447,97	20540,44	1213,97	804,91	2018,88
900362970015	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/06/15	15/07/55	480	1.6	F	A	87000,00	72063,03	1256,26	2639,49	3895,75
900362970115	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/06/15	15/07/55	480	1.6	F	A	110000,00	91114,23	1588,37	3337,29	4925,66
900394950615	CREDIT AGRICOLE	19/06/15	18/06/25	120	2.15	F	T	250000,00	13813,82	27187,29	663,31	27850,60
900595990215	CREDIT AGRICOLE	02/07/18	29/06/38	240	1.73	F	T	500000,00	356013,79	23216,79	6410,61	29627,40
900915770233	CAISSE D'EPARGNE		25/03/37	180	1.02		T	230000,00	190396,21	14528,64	2014,84	16543,48
Total du compte 1641								1220447,97	743941,52	68991,32	15870,45	84861,77
Total global								1220447,97	743941,52	68991,32	15870,45	84861,77

2.1.2 Les opérations réelles d'investissement

La commune vote son investissement par opération.

En 2024, les principaux investissements réalisés sont les suivants :

OPERATIONS	Comptes	Réalisés
SANS OPERATIONS	1068	303 571.21 €
	2051	918.00 €
	21611	10 000.00 €
	2182	1 384.80 €
	2183	3 415.20 €
	2184	451.85 €
	2188	2 249.25 €
108 - ECLAIRAGE PUBLIC		10 938.55 €
31 - CIMETIERE		6 613.20 €
32 - BATIMENTS COMMUNAUX		53 751.75 €
38 - ECOLES		40 145.21 €
39 - CRECHE		22 466.31 €
64 - PM - SECURITE		3 566.77 €
71 - MATERIELS ET EQUIPEMENTS ST		18 300.42 €
715 - VOIRIE COMMUNALE		228 561.31 €
74 - SPORTS		3 338.40 €
812 - ORDURES MENAGERES		8 706.84 €
95 - MOBILITE DOUCE		7 850.44 €
96 - VIDEOSURVEILLANCE		27 975.60 €
97 - MAISON DE LA CULTURE		2 050.00 €
98 - MAISON ASSISTANTES MATERNELLE		25 590.85 €
99 - MAISON DE SANTE		13 715.36 €
OFI - OPERATION FINANCIERE		69 091.65 €
		864 652.97 €

2.1.3 Les opérations d'ordre d'investissement

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 3.528,20 €

2.2 Les recettes d'investissement

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (taxe d'aménagement) et si besoin les emprunts nouveaux. Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à **2.885.359,78 €**.

2.2.1 Les recettes réelles

Le chapitre 13 (subvention d'équipement) s'élève à **182.349.63 €** :

- subvention Etat : 8.266 ,20 € (subvention city stade)
- subvention département : 162.998,55 € (pole Scolaire, sol souple crèche, transformation voilière en abri loisirs).
- Amende de police : 4.685 €
- Participation agence des titres sécurisés : 4.000 €

Le chapitre 10 (dotation) s'élève **1.506.114,55 €** :

- FCTVA : 196.381,99 €
- Taxe aménagement : 109.732,56 €
- Don : 400.000 €
- 1068 : excédent de fonctionnement pour un montant de 800.000 €

2.2.2 Les recettes d'ordre

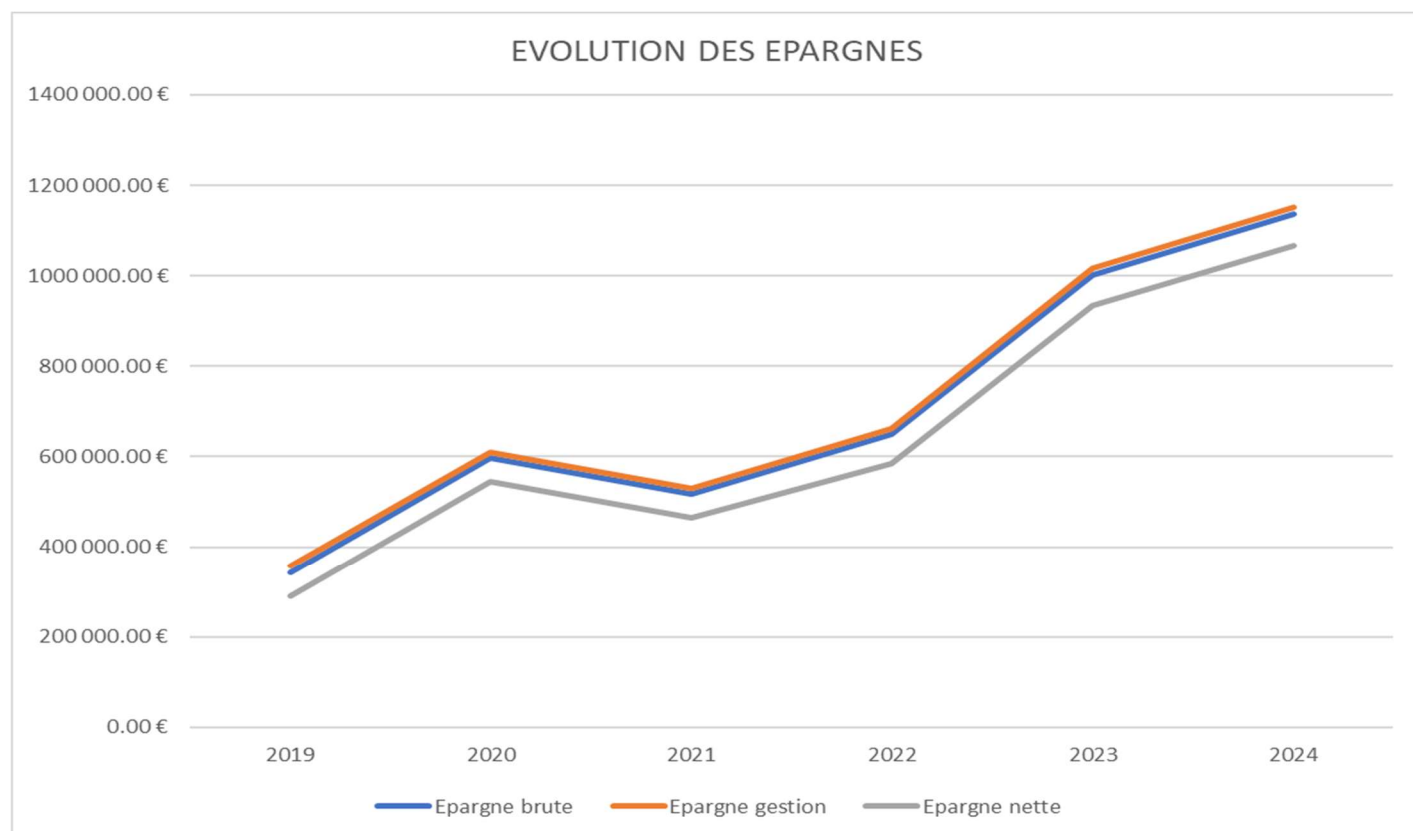
Ces écritures représentent des écritures comptables, notamment les dotations aux amortissements pour un montant de **24.572,71 €**

2.3 Etat des restes à réaliser

En dépenses : 908.525,88 €

En recettes : 579.351,00 €

III. Evolution des épargnes depuis 2019



IV. Éléments d'informations des données financières 2024

Population : 3 100 habitants

Strate : FPU : Communes de 2 000 à 3 499 habitants

Groupement d'appartenance : CC GOLFE DE SAINT-TROPEZ

BUDGET	CODE	TYPE	Autonomie financière
COMMUNE	22700	PRINCIPAL	OUI
CCAS	22800	PRINCIPAL	OUI

Situation de la strate : PROVISoire

Nombre de Commune(s) traité(e)s pour le Département : 4 soit 13% de la catégorie démographique du département

Nombre de Commune(s) traité(e)s pour la Région: 10 soit 11% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Commune(s) traitées pour la France Entière: 438 soit 20% de la catégorie démographique de la France entière

BUDGET PRINCIPAL Chiffres clés 2024	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		2024	2024		
		Commune	Département	Région	National
Produits de fonctionnement CAF	4 601 242	1 484	1476	1571	995
Charges de fonctionnement CAF	3 468 115	1 119	1144	1257	802
Capacité d'autofinancement brute (CAF brute)	1 133 127	366	332	314	194
Produits d'investissement	1 713 037	553	683	732	466
Dépenses d'investissement	868 182	280	721	757	484
Encours de dette au 31/12	743 942	240	600	637	582
Fonds de roulement (FDR)	3 686 854	1 189	475	520	449

Fonctionnement

		2023	2024	Variation en %	Variation en montant
Charges à caractère général et autres charges réelles (v1.0)		1 457 875,42	1 525 700,19	4,65 %	67 824,77
<i>Achats et charges externes</i>	<i>Débit net des comptes 60, 61, 62 (sauf 621)</i>	1 147 556,00	1 247 223,51	8,69 %	99 667,51
<i>Impôts et taxes (hors taxes sur rémunération)</i>	<i>Débit net des comptes 635, 637</i>	5 912,00	6 674,00	12,89 %	762,00
<i>Autres charges réelles (dont subventions versées)</i>	<i>Débit net des comptes 65 (sauf 655), 671, 673, 674, 678</i>	304 407,42	271 802,68	-10,71 %	-32 604,74
Contingents et participations	<i>Débit net des comptes 655</i>	0,00	23 494,44		23 494,44
Charges financières		15 232,66	15 870,45	4,19 %	637,79
<i>Charges d'intérêts</i>	<i>Débit net des comptes 6611, 6615, 6616, 6618</i>	15 232,66	15 870,45	4,19 %	637,79
Autres charges financières	<i>Débit net des comptes 66 (sauf 6611, 6615, 6616, 6618)</i>	0,00	0,00		0,00
Charges de personnel		1 739 869,33	1 903 050,12	9,38 %	163 180,79
<i>Rémunération du personnel et charges sociales</i>	<i>Débit net des comptes 64</i>	1 707 055,52	1 875 251,20	9,85 %	168 195,68
Personnel extérieur	<i>Débit net des comptes 621</i>	7 181,66	654,40	-90,89 %	-6 527,26
Impôt, taxes et versements assimilés sur rémunérations	<i>Débit net des comptes 631, 633</i>	25 632,15	27 144,52	5,90 %	1 512,37
Total : CHARGES RÉELLES		3 212 977,41	3 468 115,20	7,94 %	255 137,79
Fiscalité	<i>Crédit net du compte 73111</i>	3 327 057,00	3 749 658,00	12,70 %	422 601,00
Autres ressources fiscales et impôts de répartition	<i>Crédit net des comptes 73 (sauf 73111)</i>	298 953,39	207 042,96	-30,74 %	-91 910,43
Dotations et participations-subventions	<i>Crédit net des comptes 74</i>	378 481,63	390 470,62	3,17 %	11 988,99
Produits domaniaux et ventes diverses	<i>Crédit net des comptes 70</i>	101 622,87	126 671,74	24,65 %	25 048,87
Produits divers	<i>Crédit net des comptes 71, 72, 75, 76, 77 (sauf 775, 776, 777), 79</i>	109 715,67	127 399,17	16,12 %	17 683,50
Total : PRODUITS RÉELS		4 215 830,56	4 601 242,49	9,14 %	385 411,93
CAF BRUTE		1 002 853,15	1 133 127,29	12,99 %	130 274,14

Investissement

		2023	2024
CAF BRUTE		1 002 853,15	1 133 127,29
Dépenses d'équipement courantes	<i>Débets des comptes 20, 21, 23 – crédits des comptes 237, 238</i>	684 490,22	508 911,25
Dépenses diverses	<i>Débets des comptes 10 (sauf 10229, 1069), 13 (sauf 139), 26 (sauf 269), 27 (sauf 2768, 279)</i>	200,00	303 572,21
Remboursement des dettes bancaires existantes	<i>Débets des comptes 16 (sauf 16449, 1645, 165, 166, 1676, 1687, 1688, 169)</i>	68 381,31	68 991,32
Remboursement des autres dettes	<i>Débets des comptes 165, 1676, 1687</i>	0,00	0,00
Total : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		753 071,53	881 474,78
FCTVA, subventions d'investissement, autres dotations et fonds globalisés	<i>Crédits des comptes 1021, 1022 (sauf 10229), 1025, 103, 13 (sauf 139)</i>	469 961,22	888 465,18
Autres ressources, cession d'actifs	<i>Crédits des comptes 18, 20, 21, 22 (sauf 229), 23 (sauf 237, 238), 26 (sauf 269), 27 (sauf 2768, 279) – débit net du compte 675 + crédit net du compte 775</i>	4 302,85	19 820,81
Emprunts programmés (hors nouveaux projets)	<i>Crédits des comptes 16 (sauf 166, 169, 1645, 1688, 16449) – débits du compte 169</i>	0,00	0,00
Total : RECETTES D'INVESTISSEMENT		474 264,07	908 285,99
Opérations pour le compte de tiers	<i>débets des comptes 454, 456, 458 – crédits des comptes 454, 456, 458</i>	0,00	0,00
variation du FDR		724 045,69	1 159 938,50

BESOIN DE FINANCEMENT (+) ou EXCÉDENT DE FINANCEMENT (-) HORS PROJET	-724 045,69	-1 159 938,50
---	--------------------	----------------------

Indicateurs clés	2023	2024
EBF Excédent brut de fonctionnement	973 356,04	1 150 367,40
Produits de fonctionnement courant	4 170 220,18	4 601 242,49
Charges de fonctionnement courant	3 196 864,14	3 450 875,09
Taux d'EBF	23,34 %	25,00 %
CAF	1 002 853,15	1 133 127,29
Produits réels	4 215 830,56	4 601 242,49
Charges réelles	3 212 977,41	3 468 115,20
Taux de CAF brute	23,79 %	24,63 %
CAF NETTE	934 471,84	1 064 135,97
Remboursement dette	68 381,31	68 991,32
Fonds de roulement net global (FRNG)	2 221 118,52	3 686 854,09
Fonds de roulement en nombre de jours de charges réelles	252,32	388,02
Encours Dettes financières à moyen et long terme	814 763,24	745 771,92

RATIOS

	RATIOS		CIBLES
	2023	2024	médiane des communes/national
RIGID ratio de rigidité <i>(Dépenses personnel + contingents + intérêts dette) / recettes réelles fonctionnement</i> → Part des recettes mobilisées par les seules dépenses incompressibles	41,63 %	42,22 %	< 40,5 %
CAC coefficient d'autofinancement courant <i>1- ((Dépenses réelles fonctionnement + annuité dette) / recettes réelles fonctionnement)</i> → Reliquat disponible pour autofinancer les investissements	0,78	0,77	< 0,90
END ratio d'endettement <i>encours dette / produits réels</i> → Part des recettes mobilisées pour rembourser la dette	0,19	0,16	< 0,68
CDD capacité de désendettement <i>encours dette / CAF</i> → Nombre d'années d'autofinancement pour rembourser la dette	0,81	0,66	< 6 ans

